

USMV-section randonnée : cotisations 2024-2025

	Individuel	Famille
Adhésion USMV	15€/personne	15€/personne
Cotisation section	13€/personne	19,2€/famille
Licence FFRandonnée	IRA 30,85€/personne	FRA 61,50€/famille
Total (hors adhésion USMV)	43,85€/personne	80,7€ pour 2 personnes

Licence FFRandonnée

- IRA : licence individuelle avec assurance responsabilité civile et accidents corporels
- FRA : licence famille avec assurance responsabilité civile et accidents corporels

Abonnement revue FFRandonnée : 10€/an pour 4 numéros (Falcutatif)